

Catégorie

N° de licence

ARLES-ATHLETISME

Fiche d'inscription

SAISON : 2024 / 2025

Création Renouvellement Mutation

TYPE de LICENCE

Athlé Encadrement Athlé Compétition Athlé Running

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Portable :

Email :

Nationalité :

Signature :

3 types de licence peuvent être prises au club, à partir de la catégorie MI :

- **Athlé Encadrement** : Elle s'adresse aux Dirigeants, Entraîneurs et Officiels qui ne pratiqueront ni entraînement, ni compétition. Elle ne nécessite pas de certificat médical.
- **Athlé running** : Elle permet la pratique de la course à pied en mode loisir ainsi que la participation à des courses sur route, nature ou trail.
- **Athlé compétition** : Elle donne la possibilité de participer à toutes les compétitions, en particulier aux courses des différents championnats. Elle concerne les catégories de MI à VE

Aptitude à la pratique de la course à pied.

- Pour les nouveaux adhérents : fournir un **certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied y compris en compétition.**
- Pour tous les adhérents : mettre à jour le **PPS**, Parcours Prévention Santé, dans votre espace personnel sur le site de la FFA

Montant de la cotisation

- 87 € pour les licences running,
- 87 € pour les licences : MI et encadrement,
- 127 € pour la licence compétition.

Pour les jeunes bénéficiaire du PASS SPORT le montant à régler sera établi après déduction des aides de l'Etat et / ou de la Ville d'Arles

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- Cette fiche dûment remplie et, si l'adhérent est mineur, une autorisation parentale signée.
- La cotisation d'adhésion, par chèque, virement ou espèces
- La copie des justificatifs des aides de l'Etat et / ou de la Ville d'Arles pour les jeunes bénéficiaire du Pass Sport.
- Un certificat médical pour les nouveaux adhérents
- Le Parcours Prévention Santé doit être mis à jour.